

## AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

**Le 14 novembre 2017 de 17 h 30 à 19 h 30**  
**Siège social de Toronto**

M<sup>me</sup> Josée Boulianne, représentante de la Clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Julie Goulet, représentante du Centre francophone de Toronto  
M. François Guérin, vice-président du CSViamonde  
M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire  
au Hamilton Health Sciences Centre  
M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde  
M. Yvon Rochefort, conseiller scolaire, CSViamonde  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autisme Ontario-Metro Toronto Chapter

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**  
Date : **Le 14 novembre 2017**  
Heure : **de 17 h 30 à 19 h 30**  
Lieu : **Siège social de Toronto**  
**116, Cornelius Parkway**  
**Toronto, ON M6L 2K5**

***Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence  
ou de retard le jour même de la réunion :***

***(416) 523-2005***

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 14 novembre 2017, de 17 h 30 à 19 h 30  
Siège social - 116, Cornelius Parkway, Toronto**

**ORDRE DU JOUR**

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 2.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2017
  - 2.4 Questions découlant du procès-verbal du 3 octobre 2017
3. Présentations :
  - 3.1 Programme de santé mentale pour les élèves dans les écoles élémentaires : London – Partenariat d'interventions communautaires en milieu scolaire (SCIP), Mme Laura Thibodeau
  - 3.2 Données sur les élèves bénéficiant de la subvention EED
4. Correspondance :
  - a) La lettre de démission de M<sup>me</sup> Françoise Pelletier comme représentante du CCED
  - b) La note de service émanant du ministère de l'Éducation ayant pour objet le transfert de gouvernance du Centre Jules-Léger
5. Évaluation de la réunion – Tour de table
6. Date de la prochaine réunion – 5 décembre 2017
7. Levée de la réunion

# **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

NON ADOPTÉ

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 3 octobre 2017

Le comité tient une réunion le 3 octobre 2017 de 17 h 30 à 18 h 05 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto, sous la présidence de la conseillère Robert en l'absence du coprésident, conseiller Guérin.

### **Membres présents :**

#### **dans la salle du Conseil :**

M<sup>me</sup> Josée Boulianne, représentante de La Clé d'La Baie

M<sup>me</sup> Julie Goulet, représentante du Centre francophone

M<sup>me</sup> Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

#### **Par audioconférence :**

M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

### **Membres absents :**

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

### **Observatrice :**

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter

### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M<sup>me</sup> Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, appuyée par M<sup>me</sup> Julie Goulet propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé.*

La motion est adoptée.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 3 octobre 2017

### **2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 SEPTEMBRE 2017**

M<sup>me</sup> Kosita Musabye, appuyée par conseillère Robert, propose :

*QUE le procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2017 soit approuvé.*

La motion est adoptée.

### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 SEPTEMBRE 2017**

#### **4.1 Services aux élèves – Tendances concernant les anomalies (point n° 4)**

À la suite d'une demande de renseignements sur le suivi quant aux tendances concernant les anomalies, M. Laverdière souligne qu'un rapport à cet effet sera présenté lors d'une réunion ultérieure de l'année.

### **5. BUDGET 2017-2018 – ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Lors de la présentation du rapport sur le budget 2017-2018 pour l'enfance en difficulté, M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires par intérim, apporte des précisions à la suite des diverses questions posées par les membres.

Après les échanges de vues sur le dossier, M<sup>me</sup> Josée Boulianne, appuyée par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose :

*QUE le rapport en date du 3 octobre 2017 intitulé «Budget 2017-2018 – Enfance en difficulté» soit reçu.*

La motion est adoptée.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 3 octobre 2017

### **6. CHANGEMENT DE REPRÉSENTATION D'AUTISME ONTARIO, METRO TORONTO CHAPTER ET MISE EN CANDIDATURE D'UN MEMBRE AU CCED**

Le surintendant de l'éducation, présente un rapport faisant état du changement de représentation d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter à la suite de la démission de M<sup>me</sup> Françoise Pelletier.

M<sup>me</sup> Kosita Musabye, appuyée par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose par la suite :

*QUE le rapport en date du 3 octobre 2017 intitulé «Changement et mise en candidature d'un membre au CCED» soit reçu.*

*QUE le CCED recommande au Conseil la nomination de M<sup>me</sup> Marguerite Schabas à titre de membre représentant d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter en remplacement de M<sup>me</sup> Françoise Pelletier.*

Les motions sont adoptées.

### **7. ÉVALUATION DE LA RÉUNION – TOUR DE TABLE**

Pendant le tour de table, les membres ont indiqué leur satisfaction de la réunion. Puis certains membres ont donné un bref aperçu des développements dans leur organisme respectif quant aux activités de collaboration avec les écoles du Conseil.

M<sup>me</sup> Julie Goulet réitère le fait qu'elle siégera au CCED à titre de suppléante à la suite du départ de M. Liénaux. Elle informera les membres par la suite de la personne qui représentera officiellement le Centre francophone au CCED.

M<sup>me</sup> Josée Boulianne, représentante de la Clé d'La Baie, indique que deux nouvelles personnes sont maintenant membres de leur équipe. Ces deux personnes travailleront de près avec les élèves étant donné leur affectation au dossier du plan d'intervention et de travail d'accueil dans les écoles.

M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto, pour sa part, souligne que le dossier sur les services en français est toujours en cours, mais avance lentement. Pour l'instant, il n'y a pas encore de processus en place pour assurer un système bilingue au sein de l'Aide à l'enfance de Toronto.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 3 octobre 2017

### **8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le 14 novembre 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. L'audioconférence est toujours disponible pour les membres qui sont à l'extérieur de Toronto et aussi pour ceux de Toronto qui ne peuvent pas toujours se rendre au siège social.

### **9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, M<sup>me</sup> Josée Boulianne, appuyée par M<sup>me</sup> Julie Goulet, propose la levée de la réunion. La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation  
par intérim**

**La présidente de la réunion,**

**Michel Laverdière**

**Chloë Robert**

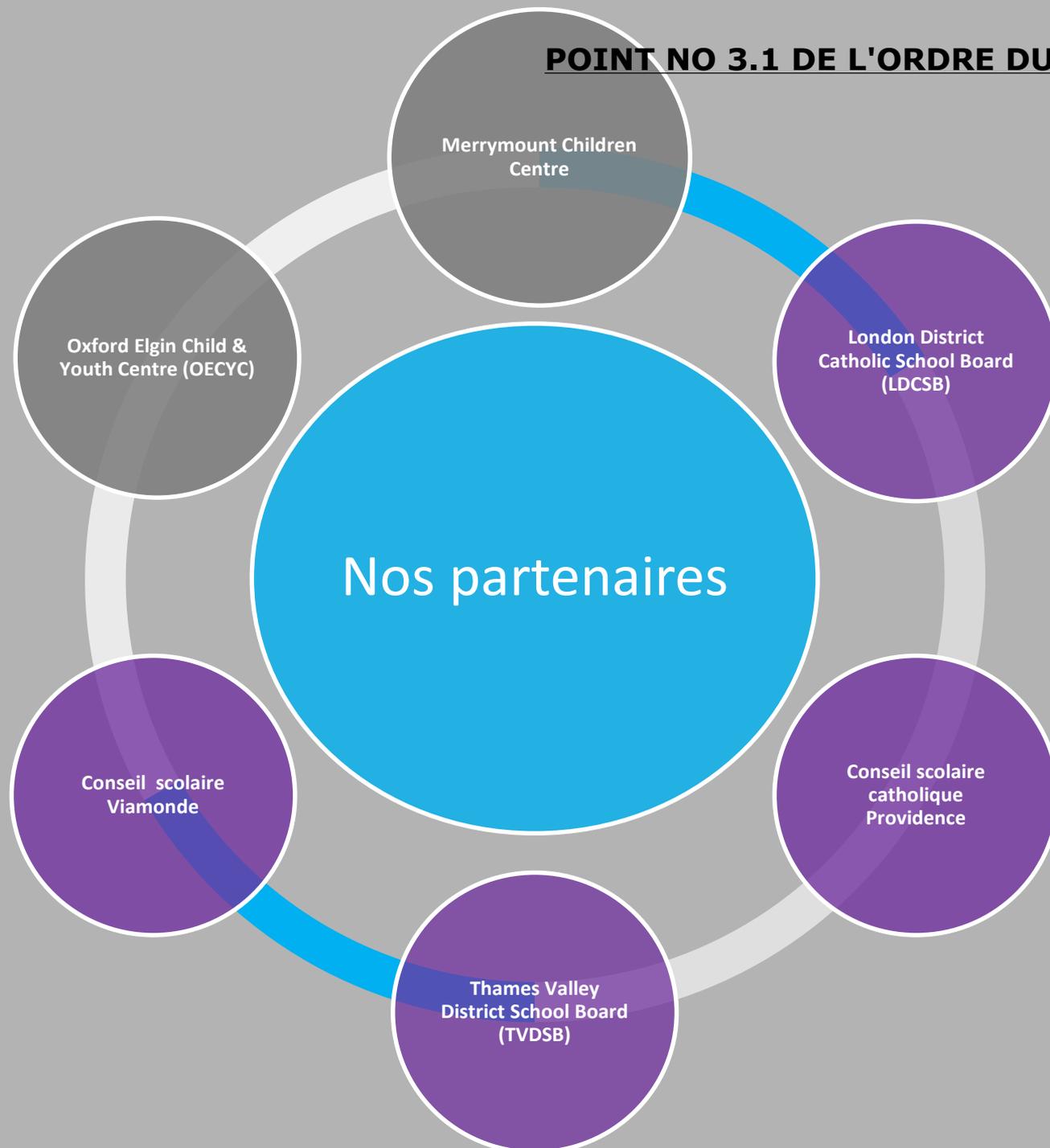
**PARTENARIAT D'INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES  
EN MILIEU SCOLAIRE**



# Qui nous sommes

- School Community Intervention Partnership (SCIP) est devenu opérationnel dans les écoles anglophones en 2006 et dans les écoles francophones en 2012. Nous travaillons avec plus de 80 écoles dans la région.
- Nous avons 8 consultants (une francophone).
- La consultante francophone offre les services de SCIP dans **toutes** les écoles de langue française à London.
- Le comité consultatif de SCIP est composé de représentants des conseils scolaires et des agences communautaires.
- Notre bureau se situe dans l'école publique Trafalgar.
- Nous sommes maintenant un programme de Vanier.

## POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Nos partenaires

Merrymount Children  
Centre

Oxford Elgin Child &  
Youth Centre (OECYC)

London District  
Catholic School Board  
(LDCSB)

Conseil scolaire  
Viamonde

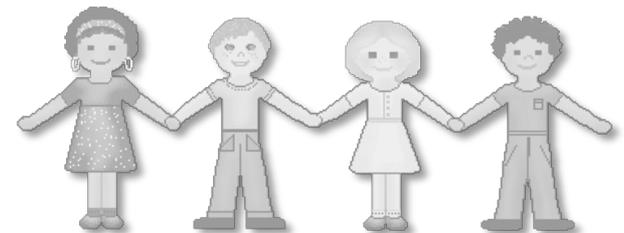
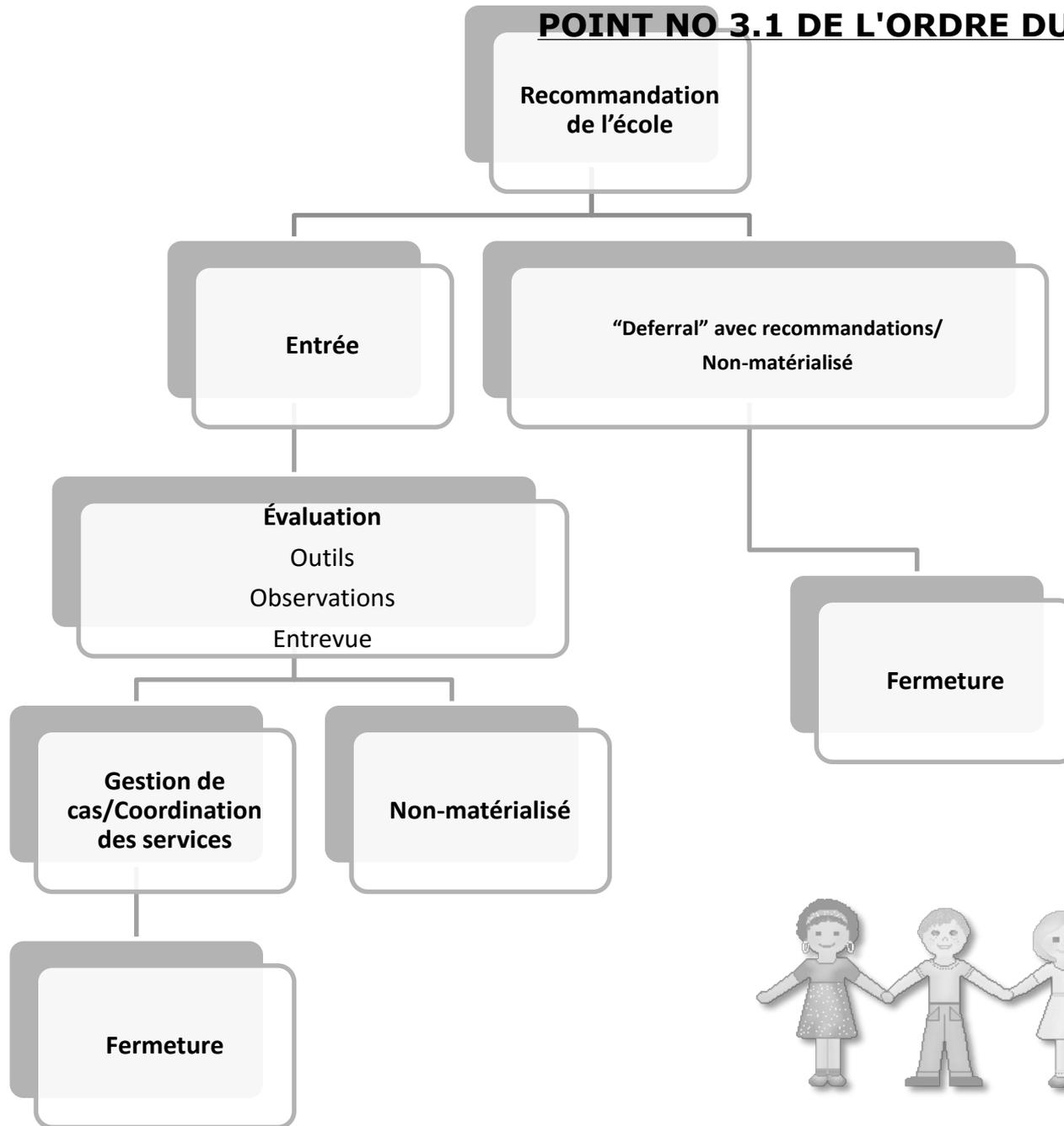
Conseil scolaire  
catholique  
Providence

Thames Valley  
District School Board  
(TVDSB)

# Notre clientèle

- SCIP est offert aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année.
- Les élèves référés à SCIP présentent souvent une pauvre capacité d'autorégulation. (p. ex., inattention, anxiété, hyperactivité, difficultés émotionnelles, etc.)
- Notre service est basée sur une intervention précoce.
- Nous ne sommes pas un service de crise ni un service intensif.

# **POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**



# Consultations médicales

- SCIP est affilié avec deux psychiatres (Dr. Ismail et Dr. Egan) et avec un pédiatre (Dr. Gorodzinsky). Nos clients reçoivent un accès plus rapide aux consultations médicales à travers de notre programme.
- Environ un tiers de tous les renvois a été référé au pédiatre; d'entre eux, un quart a été référé à la psychiatrie.

# Résultats

- Les avantages d'un programme d'intervention précoce sont:
  - *Amélioration du succès scolaire*
  - *Un succès scolaire accru*
  - *Amélioration des capacités d'adaptation*
  - *Amélioration de l'adaptation sociale*
  - *Comportements à risque réduit*
  - *Amélioration des compétences en communication*
  - *Engagement collaboratif avec les parents*
  - *Amélioration de l'autorégulation et de la sensibilisation*
- Les parents et les enseignants ont partagé que le programme SCIP était essentiel pour améliorer la vie des familles de notre communauté.

**Merci!**

## **POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Le 14 novembre 2017

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

#### **Objet : Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté**

---

Le taux annuel de croissance des effectifs au Conseil scolaire Viamonde est de l'ordre de 3% entre 2016 et 2017. La proportion d'élèves ayant des besoins particuliers demeure stable, soit dans les 9% des effectifs du Conseil.

Depuis l'année scolaire 2011-2012, le nombre de PEIs pour les élèves non identifiés progresse en raison d'un changement dans l'allocation allouée à l'achat d'équipement personnalisé (SEP) à chacun des conseils scolaires. Une partie de cette subvention est fondée sur l'effectif quotidien moyen (EQM) et donne une plus grande marge de manœuvre aux conseils scolaires pour répondre aux besoins des élèves sans identification. Elle exige des conseils scolaires que chaque élève bénéficiant d'un équipement personnalisé possède un plan d'enseignement individualisé (PEI).

Le tableau ci-dessous montre le nombre de PEIs préparés par le personnel enseignant dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves identifiés et non identifiés.

#### **Nombre de PEIs élaborés**

<b>Élémentaire</b>	<b>PEI</b>	<b>Élèves identifiés</b>	<b>Élèves non identifiés</b>	<b>Nombre total d'élèves</b>
Juin 2011	307	233	73	307
Juin 2016	819*	441	381	823
Juin 2017	879	476	402	879

<b>Secondaire</b>	<b>PEI</b>	<b>Élèves identifiés</b>	<b>Élèves non identifiés</b>	<b>Nombre total d'élèves</b>
Juin 2011	200	198	2	200
Juin 2016	227*	182	52	234
Juin 2017	228*	164	68	232

<b>Total des élèves</b>	<b>PEI</b>	<b>Élèves identifiés</b>	<b>Élèves non identifiés</b>	<b>Nombre total d'élèves</b>
Juin 2011	507	431	74	507
Juin 2016	1046	623	423	1057
Juin 2017	1107	640	470	1111

\*Certains élèves surdoués n'ont pas de PEI.

## POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Ce deuxième tableau présente les élèves selon les catégories d'anomalies et types de difficulté déterminées par le ministère de l'Éducation.

### Catégories d'anomalies et types de difficulté pour les élèves identifiés

Anomalies	Types de difficulté	Élémentaire			Secondaire			Total d'élèves		
		2011	2016	2017	2011	2016	2017	2011	2016	2017
Anomalies multiples		38	107	116	21	37	38	59	144	154
Communication	Autisme	25	75	85	12	9	7	37	84	92
	Troubles d'apprentissage	92	129	120	103	87	74	195	206	194
	Surdit� et surdit� partielle	1	9	13	1	3	2	2	12	15
	Troubles de la parole	1	1	0	1	0	0	2	1	0
	Troubles du langage	10	9	10	5	4	7	15	13	17
Comportement		44	75	88	25	16	17	69	91	105
Ordre intellectuel	D�ficiency intellectuelle l�g�re	7	15	17	6	14	9	13	29	26
	Douance	4	7	10	19	7	6	23	14	16
	Handicap de d�veloppement	5	3	4	5	1	0	10	4	4
Ordre physique	C�cit� et basse vision	1	4	5	0	2	1	1	6	6
	Handicap physique	5	7	9	5	2	2	10	9	11
<b>Total partiel</b>		<b>233</b>	<b>441</b>	<b>477</b>	<b>198</b>	<b>182</b>	<b>163</b>	<b>436</b>	<b>613</b>	<b>640</b>
�l�ves non identifi�s ayant des besoins particuliers et b�n�ficiant de la Subvention pour l'EED		74	378	402	2	45	65	76	423	467
<b>Total g�n�ral</b>		<b>307</b>	<b>819</b>	<b>879</b>	<b>200</b>	<b>227</b>	<b>228</b>	<b>512</b>	<b>1036</b>	<b>1107</b>

Avec notre croissance continue, nous recevons des  l ves provenant d'autres conseils scolaires avec des PEIs non identifi s ou identifi s. Nous ne renouvelons plus automatiquement ces plans d'enseignement individualis . L' cole entreprend un processus d'aide afin d'assurer la n cessit  d'une r activation du PEI. En tant que Conseil privil giant l'inclusion des  l ves en besoin, plusieurs mesures de diff renciation des apprentissages sont d j  mises en  uvre dans nos classes. Par exemple, nous ne faisons pas de PEI pour assurer un travail en retrait avec l'enseignante ressource en EED ou autres membres du personnel d'appui en enfance en difficult  dans nos  coles.

## **POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Enfin, le Ministère a annoncé, par note de service datée du 18 août 2017, la création d'un groupe de travail qui examinera le contenu lié au PEI pour vérifier s'il est toujours conforme à la pédagogie actuelle et clarifier les attentes par rapport à sa création, son élaboration et sa résiliation. Nous pouvons espérer que ceci permettra de corriger cette tendance observée – augmentation d'une charge administrative - au sein de notre Conseil.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 14 novembre 2017 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière

M. Guérin,  
Co-président du CCED  
Conseil Scolaire Viamonde  
116 Cornelius Parkway  
Toronto, ON

Cher M. Guérin,

Après près de 15 années en tant que membre au sein du comité consultatif pour l'enfance en difficulté du conseil scolaire Viamonde, il me pèse de quitter mon poste de représentante au nom d'Autisme-Ontario.

Comme vous le savez déjà, j'ai été embauchée par le Conseil. Malgré que je ne pourrai plus siéger sur le comité, je suis heureuse que mon nouvel emploi me permettra de pourvoir aux besoins particuliers des élèves de façon plus directe. De plus, ma remplaçante prendra la relève sous peu.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée durant toutes ces années. J'ai toujours essayé de donner le meilleur de moi-même et j'ai grandement profité des réunions comblées de ressources et d'informations. Je garderai un excellent souvenir de ces moments passés parmi vous tous. Ce fut pour moi un privilège de témoigner du dévouement et de l'attention que les membres ont démontrée en revendiquant les besoins des élèves au milieu scolaire tout en offrant leur appui et leurs suggestions.

Je vous souhaite à tous de continuer dans votre cheminement afin de faire valoir l'importance de votre rôle dans le système éducatif.

Avec tous mes remerciements, je demeure cordialement vôtre.



Françoise Pelletier

C.c. Michel Laverdiere - Surintendant de l'éducation

**Ministry of Education**

Deputy Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



## Note de service

**Destinataires :** Directrices et directeurs des conseils scolaires de langue française

**Expéditeur :** Bruce Rodrigues  
Sous-ministre

**Date :** Le 12 octobre 2017

**Objet :** Centre Jules-Léger: Transfert de gouvernance

---

Comme vous vous en souvenez peut-être, au début de l'année 2016, le gouvernement de l'Ontario a mené des consultations auprès des élèves du Centre Jules-Léger (CJL) et de leurs parents ainsi que des partenaires du secteur de l'éducation en langue française et de la communauté francophone de l'Ontario, afin d'examiner les mesures à prendre en vue d'appuyer au mieux la réussite et le bien-être des élèves et de discuter de la question de la gouvernance du CJL.

Ces consultations ont permis au Ministère, d'une part, de recueillir des suggestions et des commentaires utiles sur la façon d'améliorer la structure de gouvernance actuelle du CJL, et, d'autre part, de déterminer que nos partenaires souhaitaient que l'établissement soit administré « par et pour les francophones ».

Par conséquent, l'Ontario a décidé de déposer, cet automne, un projet de loi qui, s'il est adopté, transférera la gouvernance du CJL à un consortium des 12 conseils scolaires de langue française.

La ministre de l'Éducation, l'honorable Mitzie Hunter, se rendra aujourd'hui au CJL, à Ottawa, pour annoncer les [principaux faits saillants](#) du projet de loi.

.../2

S'il est adopté, ce projet de loi :

- transférera la gouvernance du CJL du ministère de l'Éducation aux membres de la communauté francophone qui sont servis par le CJL;
- créera une structure qui est régie par et pour les francophones;
- accordera au CJL les mêmes fonctions et pouvoirs qu'un conseil scolaire de district de langue française, tel que décrit dans la *Loi sur l'éducation* (sauf lorsque le mandat propre au CJL exige des modifications).

Les changements proposés tiennent compte des recommandations formulées par le commissaire aux services en français dans le Rapport d'enquête de 2015, dans lequel il conseillait que le CJL soit régi « par et pour les francophones ».

Le gouvernement de l'Ontario est déterminé à collaborer avec le personnel, les enseignantes et enseignants et les parents pour assurer une transition harmonieuse en matière de gouvernance.

À mesure que nous progressons, nous continuerons de mettre l'accent sur l'amélioration des programmes que nous offrons et des résultats de nos élèves. Nous voulons ainsi mieux répondre à leurs besoins et appuyer leur bien-être, ainsi que celui des éducatrices, des éducateurs et du personnel.

En vertu de ce projet de loi, le mandat actuel du Centre Jules-Léger ne sera pas modifié. Par ailleurs, ce transfert de gouvernance n'aura aucune répercussion sur les programmes et les services offerts par les écoles provinciales et d'application de langue anglaise.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec Anne Sophie Leduc par courriel à l'adresse [AnneSophie.Leduc@ontario.ca](mailto:AnneSophie.Leduc@ontario.ca) ou par téléphone au 416 325-0268.

Le sous-ministre de l'Éducation,



Bruce Rodrigues